

Brexit : les négociations restent dans l'impasse

Publié le 3 septembre 2020

Les progrès autour du Brexit ont été faibles pendant l'été. Les deux principaux points d'achoppement restent la pêche et les conditions de concurrence équitable (dont les aides d'état). Prochain cycle de négociations, le 7 septembre à Londres.

Un accord doit être finalisé avant la fin octobre, pour pouvoir entrer en vigueur le 1er janvier 2021. L'Union européenne continue à se préparer à un éventuel Brexit sans accord. Pas d'accord commercial sans compromis sur la pêche a déclaré Michel Barnier, qui a également réaffirmé lors de la REF que son objectif premier est de protéger le marché unique européen.

Les négociations, qui reprennent cette semaine à Bruxelles, sont donc toujours au point mort et faute de trouver un accord commercial d'ici la fin de l'année, les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'appliqueront, synonymes de droits de douanes élevés et de contrôles douaniers pour les entreprises.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)